

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

L'Institut a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers /
Couverture de couleur
- Covers damaged /
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated /
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing /
Le titre de couverture manque
- Coloured maps /
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) /
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations /
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material /
Relié avec d'autres documents
- Only edition available /
Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion
along interior margin / La reliure serrée peut
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la
marge intérieure.

- Additional comments /
Commentaires supplémentaires:

Pagination continue.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated /
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies /
Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary materials /
Comprend du matériel supplémentaire

- Blank leaves added during restorations may
appear within the text. Whenever possible, these
have been omitted from scanning / Il se peut que
certaines pages blanches ajoutées lors d'une
restauration apparaissent dans le texte, mais,
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas
été numérisées.

GAZETTE DES CAMPAGNES

Journal du Cultivateur et du Colon.

ABONNEMENT :

3s. 9d., payable invariablement
d'avance.
On ne s'abonne pas pour moins
de six mois.

Si la guerre est la dernière raison des
peuples, l'agriculture doit en être la
première.



ANNONCES :

1re insertion, 8 cts. la ligne
2me " etc., 2 cts. "
Pour annonces à long terme,
conditions libérales.

Emparons-nous du sol, si nous vou-
lons conserver notre nationalité.

PARAISANT TOUS LES QUINZE JOURS.

CAUSERIE AGRICOLE.

Le meilleur moyen de faire de l'argent avec les revenus d'une terre.

Dans nos causeries précédentes, nous croyons avoir claire-
ment démontré que le système de culture généralement suivi
en Canada est ruineux, et que la somme de travail dépensé sur
nos terres, loin de les fertiliser, ne fait que les appauvrir. Au-
jourd'hui nous allons soumettre à nos lecteurs une autre vérité.
nous allons essayer de leur faire comprendre que tout en faisant
beaucoup d'argent avec le revenu d'un champ, on peut se ruiner,
et que de fait souvent, on se ruine ; que cet argent qu'on est si
fier de recevoir en retour de quelques minots de grains, est sou-
vent le prix d'une partie de la terre même. Oui, bien des cul-
tivateurs croient s'enrichir et vendent leur terre en détail.

Nous sommes certain qu'en lisant ces lignes plusieurs de nos
lecteurs vont s'écrier : " Mais le Rédacteur de la *Gazette des
Campagnes* perd la tête ! le voilà qu'il veut nous faire croire
qu'on se ruine en faisant de l'argent avec son grain, c'est à
n'y plus rien comprendre ! " — Un moment d'attention, s'il vous
plaît, et vous nous jugerez plus sainement.

En effet, que fait le cultivateur ? soit pour emplir ses coffres, soit
pour payer les petites dépenses de l'année, soit encore pour faire
de nouvelles acquisitions, tous ses efforts tendent à faire de l'ar-
gent. Tant qu'il n'emploie que des moyens légitimes et qui ne
lui enlèvent pas d'un côté ce qu'il ramasse de l'autre, rien que
de louable dans son but. Mais combien imitent cette pauvre
vieille qui prenait des pièces dans la cuisinière des pantalons de
son bonhomme pour *raccommoder* les genoux. Oui, cette bonne
vieille trouve plus d'imitateurs qu'on ne le croit généralement,
(tout cela dit entre amis et sans envie d'offenser qui que ce
soit).

Voici ce que vous remarquerez dans presque chacune de nos
paroisses : un propriétaire d'un champ d'une moyenne étendue a
mis de côté vingt, trente, cinquante, cent piastres par année,
et cela pendant cinq, dix, vingt ans : à la fin du compte, il a
ramassé un beau capital, on l'appelle même *le riche*. Mais
voilà *le riche* hors d'âge, il ne peut plus gérer ses affaires, force
lui est de tout transmettre à un fils actif, vigoureux, économe
comme le père. Et chacun de dire : " En voilà un qui reçoit une
belle fortune, et avec les talents qu'il possède, il va en faire de
l'argent ! " Une année se passe, rien change, deux, trois, quatre
années s'écoulent, notre héritier travaille comme un mercenaire.
cependant la fortune n'augmente pas, même après un certain
espace de temps, on s'aperçoit que les affaires diminuent, on
ne fait plus d'argent, même on en dépense ; et cet état de
chose va toujours s'aggravant. Les voisins s'en aperçoivent et
commencent à dire : " Le garçon ne fera pas comme le père,
pourtant il est travaillant, ménageant. Et on cherche à expliquer
ce mystère, et pour y parvenir on fait les suppositions les plus
absurdés ; on dit que la *petite brue* est une *dépensière*, que son
mari prend peut-être le *petit-coup*, etc. . . .

Non, lecteurs, il n'y a rien de tout cela. Nous allons vous
démontrer que ce que vous croyez être un mystère, est la chose
la plus simple du monde. Une terre n'a de valeur, n'est-ce pas
qu'à proportion de ce qu'elle peut produire, si elle est ruinée,
si elle ne peut plus rien produire, c'est un embarras, voilà tout.
Eh ! bien, le riche propriétaire qui à vos yeux a transmis à son
fils un si riche héritage, ne lui a laissé en réalité qu'un simulacre
de terre, un champ qu'il a rendu stérile comme un rocher par
les récoltes de grain qu'il en a exigé tous les ans, pour faire de
l'argent. Le père avant de donner sa terre l'a rendu par
petites portions. Encore une fois, qu'est-ce qui fait le prix d'une
terre ? c'est sa fertilité. Eh ! bien, il a commencé par lui enlever
cette fertilité, par la dégraisser, et c'est dans cet état d'appau-
vrissement qu'il l'a livrée à son héritier. Voilà tout le mystère

dévoilé. La conduite de ce riche envers son fils est semblable à celle d'un père qui, voulant donner un beau cheval à son enfant, commencerait par enlever la chair et les muscles de cet animal, et ne lui donnerait que la carcasse. Cet homme avait de l'argent quand il a fait son testament, mais cet argent n'était-il pas en vérité le prix de la fertilité de sa terre? Qui d'entre vous osera le nier? Le Rédacteur a-t-il perdu la tête?—Continuons notre démonstration.

Il y a 60 à 70 ans le Canada était une terre d'abondance d'où le grain s'écoulait en grande quantité sur les marchés de Londres. Nous exportions alors au-delà de trois millions de minots, quoique notre population ne fut que de quatre à cinq cent mille âmes. On ne pouvait alors cacher la joie excessive qu'on éprouvait à la vue du chiffre prodigieux de nos exportations de céréales et des sommes d'argent qui en revenaient. L'enthousiasme était d'autant plus grand qu'on croyait qu'il en serait toujours ainsi, et que notre pays était une source inépuisable. On ne semblait pas même soupçonner que cette richesse apparente pût avoir les conséquences les plus désastreuses. Eh! bien, qu'est-il arrivé? Et la génération actuelle doit-elle beaucoup de reconnaissance à cette époque sous ce rapport? Au premier abord et sans examen préalable, on pourrait répondre: oui, les cultivateurs de nos jours doivent beaucoup à leurs ancêtres, parce qu'ils en ont reçu des terres étendues, parfaitement défrichées. Mais ne pourrions-nous pas ajouter: "Ces terres sont complètement épuisées pour la plupart, et incapables même de dédommager leurs propriétaires de la somme de travail qu'ils leurs consacrent. En effet, voyons: Quelle est la population du Bas-Canada aujourd'hui? Environ 1,120,000 âmes. Pour que la production fut en rapport avec celle de 1800, le Canada devrait donc produire à peu près 7,840,000 minots de blé. Les produit-il? Ah! tous nos lecteurs le savent, il ne produit pas au-delà de 2,800,000 minots. Cette production suffit-elle au moins pour le besoin de sa population? La consommation pour chaque individu est de 5 minots, et la production actuelle ne donne que 2½ minots par tête.

Ainsi au lieu d'exporter du grain, comme autrefois, le Canada est dans la pénible nécessité d'en importer pour nourrir la moitié de sa population, ou une quantité équivalente à 2½ minots par tête. Et pourquoi?—Parce que nos pères ont vendu la graisse de leurs champs à l'étranger. Voilà ce qu'il est très-facile de comprendre. Parmi les céréales, il en est qui épuisent rapidement la terre; le blé marche au premier rang entre toutes. Qu'ont fait nos ancêtres?—Comme cette céréale se vend un prix plus élevé que les autres, on la cultivait en grande abondance, les récoltes succédaient aux récoltes, quelquefois la même semence couvrait le même champ pendant 3, 4, 6, 8 années consécutives: Pauvre terre! Que valait-elle et que pouvait-elle produire après un pareil traitement!

Au moins ils étaient excusables ceux qui agissaient ainsi, car ils ne soupçonnaient pas même qu'on put faire mieux qu'ils faisaient, et personne pour les éclairer sur les dangers de leur système. Mais ceux qui aujourd'hui marchent sur leurs traces, et travaillent à faire disparaître de leur terre tous vestiges de

fertilité, quelle excuse peuvent-ils apporter, lorsque, tout autour d'eux les avertit qu'ils courent à leur ruine, qu'ils peuvent avec moins de travail entrer facilement dans la voie de la prospérité.

Il y a donc un moyen de faire de l'argent qui est ruineux, et ce moyen qui est employé par un très-grand nombre, est celui qui consiste à faire rendre à un champ le plus de grain possible. Cependant quand un cultivateur peut dire, dans l'automne: "J'ai rendu trente, quarante minots de grain cette année, il croit avoir fait sa fortune et celle de ses enfants, et pourtant il ne s'est pas enrichi d'un seul denier, car les quelques piastres qu'il a dans sa bourse, ont diminué la valeur réelle de sa terre d'une somme égale. Par exemple, sa terre vaut £600, il fait une récolte de céréales de £20; cette somme est-elle une augmentation de sa richesse? non, elle n'est que l'équivalent de la fertilité que sa récolte a enlevée à sa terre qui, en réalité, ne vaut plus que £580.

Mais, nous dira-t-on, vous êtes décourageant, et il n'y a donc pas moyen de faire de l'argent avec une terre, puisque l'on perd d'un côté ce que l'on gagne de l'autre. Vous vous trompez, il y a moyen de friser de l'argent et même beaucoup d'argent avec une terre, pourvu qu'on ne la force pas de nous donner trop fréquemment ce qui l'épuise. La terre est une poule aux œufs d'or, elle fait notre fortune si elle est bien nourrie, si on ne la force pas de donner deux œufs par jour au lieu d'un, enfin, si on ne la tue pas.

Dans notre prochaine causerie nous dirons la méthode à suivre pour faire de l'argent avec vos terres sans les ruiner, et même tout en les rendant plus riches et plus fertiles.

HISTOIRE DE LA QUINZAINE.

Puisque nous avons dû reproduire quelque chose du travail de M. de Bellefeuille touchant le nouveau Code civil du Bas-Canada, nous devons également faire connaître, à son exemple et par justice la remarque qu'il fait dans la dernière livraison de la *Revue Canadienne*. Deux des honorables Codificateurs ont fait une correction notable, quoiqu'implicite, à ce qu'ils avaient dit auparavant dans leur septième et dernier cahier, touchant les empêchements de mariage: de sorte que, comme le dit M. de Bellefeuille, si la matière maintenant n'est pas encore parfaitement claire, elle semble implicitement correcte.

Nous allons maintenant retourner aux affaires européennes que nous avons laissées depuis quelque temps en arrière. Si nous nous transportons au centre de la catholicité, nous retrouvons toujours le Chef de l'Église offrant au monde le spectacle de la sérénité, d'un calme imperturbable au sein de la tempête. La révolution aiguise ses armes jusqu'aux pieds de son trône; le menaçant du poignard jusque dans le sanctuaire de la Grande basilique; Pie IX, sans s'émouvoir, abaisse un regard plein de douceur sur ceux qui méditent sa perte et leur sourit un pardon; il semble répéter ces paroles

du Bon Pasteur : " O mon peuple que t'ai-je donc fait, etc. "

L'esprit du mal, au contraire, se déchaîne avec plus de fureur que jamais, il ne met plus de bornes à son emportement. Jusqu'à ce jour il s'est contenté de vouloir renverser le souverain pontife de son trône, de le chasser sur une terre étrangère, aujourd'hui il en veut à ses jours, il ne médite rien moins que de tremper ses mains dans son sang. En effet quelques jours se sont à peine écoulés depuis la découverte d'un complot infernal qui ne tendait à rien moins qu'à assassiner le père de tous les fidèles, le cardinal Antonelli et le roi de Naples. Quels étaient les auteurs de ce complot ? Trois frères, trois misérables frères armés pour ce triste attentat, soldés et poussés par la même main sacrilège. Voici les détails de ce crime épouvantable tel que raconté dans une lettre écrite de Rome et confirmés depuis :

" La conjuration a été ourdie à Bologne, il y a environ six mois, dans une maison que nous ne pouvons désigner. Au mois de septembre dernier trois sicaires pénétraient dans Rome, muni chacun de quatre passeports. Ils se mirent en règle avec la police et prirent leur carte de séjour. Ils n'habitaient pas ensemble et ne se voyaient que pendant la nuit. Ils étaient toujours oisifs et faisaient cependant de grandes dépenses, qu'ils payaient invariablement avec des pièces de vingt francs. Chacun de ces individus était muni d'un couteau à trois lames, qui en s'ouvrant formaient une arme d'environ soixante et dix centimètres et d'un pistolet d'un seul coup chargé à mitraille. Les trois sicaires étaient frères et avaient entre eux une telle ressemblance qu'on pouvait aisément les confondre. L'erreur était d'autant plus facile à commettre qu'ils avaient le même habit, le même chapeau et sept costumes exactement identiques pour chacun d'eux.

" Un des trois conjurés ne se montrait jamais, et était entièrement inconnu de la police ; le deuxième affectait beaucoup de dévouement au Pape, le suivant dans toutes ses sorties et ses promenades, mais en se faisant accompagner de quelques adeptes....

C'est une lettre de Naples, écrite en termes un peu vagues, qui a mis le Cardinal Antonelli en garde. Son Eminence refusait d'abord de croire à cette conjuration. Cependant la police fut mise sur la trace des frères. Le premier des trois individus fut arrêté chez lui ; on saisit sur le pont Saint-Ange le second qui essaya de se jeter dans le Tibre. Le troisième des émissaires, dont l'habitation était ignorée, a été pris au moment où il venait voir son frère.

Les sicaires ont déclaré se nommer Bassi et être nés à Ferrare. On les a déposés dans la prison de Michelino, et le procès va s'instruire.

Il paraît que le Saint Père en apprenant ce terrible attentat se contenta de lever les yeux au ciel et de soupiner : " Que Dieu leur pardonne !!! "

Voici de nouveaux détails sur cet épouvantable attentat : L'un des trois frères, depuis son incarcération, a fait des révélations qui ont mis la police sur les traces de quatorze complices, tous ont été pris et

incarcérés. Au moment où ils sont tombés au pouvoir de l'autorité, c'est-à-dire l'avant veille de la fête de l'Immaculée Conception, ces misérables ont été trouvés pourvus de couteaux dont la pointe avait été trempée dans un bain d'acide cyanhydrique, et devait par conséquent, causer des blessures mortelles. Ces armes étaient cachées derrière le dos, entre le gilet et l'habit. Les papiers saisis par la police n'étaient pas moins compromettants. Si on doit en croire un des scélérats incarcérés, la bande ne se proposait rien moins que d'assassiner le Saint Père, dans l'église des Saints Apôtres. L'impression produite par cet odieux attentat grandit tous les jours. Nous tiendrons nos lecteurs au courant de cette tragique affaire.

Et le prétendu royaume d'Italie, est-il sur des roses, depuis qu'il a fait choix de sa nouvelle capitale ? Ses finances sont-elles prospères depuis qu'il dépouille les temples sacrés, les retraites des religieuses et des moines ? Est-il assuré au moins de jouir longtemps de ses vols sacrilèges ? Les organes de la révolution et de l'impunité semblent le croire et voudraient le persuader à leurs adeptes. Mais les hommes sensés et réfléchis n'oublient pas que la révolution dévore tous ses enfants, que le bien d'amrui, surtout que les dépouilles des autels sont comme autant de charbons ardents qui consomment toutes les richesses de la maison. Aussi c'est en vain qu'on nous parle de la paix, de la tranquillité. Elles faient le palais du roi, comme les châteaux des ministres, comme la chaumière des habitants des campagnes. Tous voient le parti de l'action s'armer de pied en cap, l'Autriche tenant ses armées sur pied et prête à fondre sur sa proie.

Non, les immenses dépouilles du palais de François II jointes aux revenus d'une partie des Etats pontificaux, des duchés, aux taxes si lourdes imposées à tous les sujets du nouveau royaume, ne peuvent l'empêcher de marcher d'un pas rapide et sûr vers la banqueroute. Depuis quatre ans qu'il est livré à lui-même, ce simulacre de royauté a dévoré en emprunts usuraire, en expédients de toute sorte, un capital de plusieurs centaines de millions. Enfin cette Italie, si florissante autrefois, enivrée par les premiers succès d'une politique audacieuse et immorale, appuyée sur ses prétendus droits et voulant en imposer à ceux qui lui fermaient le chemin de Rome, par le nombre de ses armées, en est arrivé où arrivent tous les dissipateurs, à cette alternative fatale, ou de changer de train de vie, ou de se ruiner complètement.

Pourtant, cette malheureuse, elle a reçu bien des conseils ! Souvent des voix amies ont voulu l'arrêter sur la pente fatale où elle se lançait à fond de train. Mais son orgueil l'a aveuglé, elle s'est crue plus sage que les peuples ses aînés et elle arrive tête baissée à l'abîme. Semblable à Pastroligne de la fable, le cabinet de Turin continue d'observer les astres sans voir le précipice qu'il a creusé à ses pieds.

Comme on serait porté à croire que nous exagérons le mal de l'état financier de l'Italie, donnons des chiffres à l'appui de nos avancées. Depuis 1860 le déficit annuel a été de 400 millions. En 1861, il fallut

un emprunt de 500 millions pour couvrir le déficit de la première année; en 1862 et 1863 on l'a couvert par un deuxième emprunt de 500 millions, et par une émission des bons du Trésor. Il s'agit aujourd'hui de couvrir celui de 1864, cependant malgré l'élevation des taxes, la confiscation des biens des couvents, la vente des chemins de fer, etc., on ne peut réaliser au-delà de 300 millions, lorsqu'il en faudrait au moins quatre.

Il y a plus: bientôt se fera le transport de la capitale de Turin à Florence, lequel coûtera au moins 100 millions. Qu'arrivera-t-il donc en 1865? il restera à ce gouvernement aveugle seulement 270 millions pour couvrir un milliard de dépenses. N'est-ce pas déjà un terrible châtement pour ce gouvernement spoliateur?

Détournons nos regards de cette terre souillée, de ce royaume où l'on travaille continuellement à déraciner toutes notions de morale, pour y implanter le règne de l'impunité et de l'immoralité, pour les porter sur une terre sanctifiée par le sang de milliers de martyrs. Pauvre Pologne! Que la lutte que tu as à soutenir est terrible! Que ton martyr est long! En effet, que ce pauvre peuple agonisant, penché sur le bord de sa tombe qu'il arrose de ses pleurs et de son sang, est sous le poids d'une cruelle persécution! Quel spectacle pour le monde entier! Mais quel plus terrible spectacle de voir les peuples civilisés regarder d'un œil sec et indifférent cette nation de héros qui se débat sous l'étreinte d'un bras de fer! Ah! que ces peuples ne craignent-ils que le souverain juge ne leur demande un compte sévère du sang du juste, du sang de leurs frères versé sous leurs yeux!

Les journaux de la Russie sont dans l'allégresse, se livrent à un accès de joie bruyante? Et pourquoi? Parce que Varsovie ou plutôt toute la Pologne est en pleurs; que le désespoir est sur tous les visages, que les couvents sont supprimés, leurs biens confisqués, les moines exilés et déportés, sans qu'il leur soit permis de dire un dernier adieu à leurs familles, à leurs amis.

Dans toute la Pologne, le 27 Novembre dernier, par une nuit des plus froides, une soldatesque forcenée s'est ruée sur les couvents, a enlevé de force les religieux et les religieuses, qui ont été déportés à l'instant dans des contrées lointaines; femmes, vieillards, octogénaires, malades, personne ne fut épargné; cette horrible exécution a été suivie, dans beaucoup de localités, de la profanation des églises et du pillage des vases sacrés.

Cet acte sacrilège d'un autocrate éhonté attaque ostensiblement la religion, la justice, le droit, la liberté de conscience, les plus précieux trésors de l'homme. Pouvons-nous ne pas pousser un cri d'horreur devant ce nouvel attentat! Et voilà pourtant ce qui cause aux feuilles Russes une si grande allégresse, ce qui excite à un si haut point leurs amers sarcasmes, leurs immondes plaisanteries!

Quel est donc ce peuple sans pitié, cette nation sans entrailles, qui masquée d'un semblant de civilisation, déploie à la face du monde entier les mœurs sauvages

de la barbarie? Et l'Europe demeure impassible à la vue de ces œuvres sataniques!

On a fait le sacrifice de tant d'hommes, de tant d'or pour maintenir l'intégrité de l'empire musulman! Et on ne trouverait pas un soldat, pas une obole pour protéger l'intégrité de la civilisation chrétienne! Et la France, qui a proclamé si solennellement les droits de la Pologne, reste tranquille spectatrice de cet attentat prolongé contre les droits les plus inviolables de la liberté humaine!.....

C'est bien en présence de tels actes que chacun peut se demander: "Où allons-nous? où va le monde?"

Pour nous distraire des sombres pensées que doivent faire naître les faits relatés plus haut, rapportons en terminant les paroles pleines de foi, d'un personnage marquant, sur son lit de mort: Mr. Mongin, préfet de police, est mourant, à Rome; il a reçu les derniers sacrements de l'église avec une foi et une piété tout-à-fait exemplaires. Comme le général Montebello l'était venu voir, il lui dit entre autres choses: *Je vous prie de rapporter à l'Empereur les paroles d'un mourant. Tout ce que Sa Majesté fera de bien au St. Père et à la religion, sera un bien même pour la France.*

CORRESPONDANCES.

Thé canadien.

Mr. le Rédacteur.

J'ai vu, avec beaucoup de plaisir, que votre *Gazette des Campagnes* s'occupe activement de la plante indigène appelée *thé canadien*. Je m'attendais à en voir l'analyse que vous avez demandée, afin de mieux connaître et apprécier ses propriétés. Mais, comme l'appel que vous avez fait à la science, pour vous procurer cette analyse, est encore sans réponse, et qu'il est pourtant nécessaire d'indiquer au moins les propriétés générales de cette plante, je demande qu'il me soit permis de le faire. Ce que j'ai à dire ne répondra pas sans doute à ce que vous avez droit d'attendre, mais cela suffira, j'espère, pour nous rassurer sur les propriétés de cette plante, et pour nous porter à en faire un usage plus général.

La plante dont il s'agit n'est ni plus ni moins que la *spirée* à feuille de saule, *spiræa salicifolia*, très-bien décrite dans l'excellente *Flore Canadienne* de Mr. l'Abbé Provancher, et désignée par ce savant auteur comme appartenant à la famille *rosacée*, sans toutefois indiquer aucune de ses propriétés.

Cette plante de l'ordre naturel 36 de Linnée, et 92 de Jussieu, est de la 12^{me} classe et 5^{me} ordre dans le système artificiel de Linnée, espèce *salicifolia*, *Queen of the meadow*, reine des prés.

Or, les plantes comprises dans ces ordres sont généralement plus ou moins rafraîchissantes, astringentes, amères et toniques. Nous sommes donc autorisés à considérer la *spirée* comme ayant des propriétés qui sont très-recommandables, et nous trouvons, au simple goût, qu'elle les possède, surtout les dernières, à un degré considérable.

Ces faits indubitables qu'on n'a pas encore signalés publiquement, que je sache, doivent nous suffire pour nous porter à faire, avec confiance, un usage général de la *spirée* comme *thé*, mais d'une manière modérée. Nous pouvons avec avantage le substituer à celui des Indes, qui nous coûte bien plus cher et qui a un effet souvent très-nuisible à la santé. L'usage de notre thé

sera au moins plus sain et plus économique. Ce sera un autre produit indigène ajouté à ceux encore trop peu nombreux et trop peu utilisés parmi nous; et s'il n'a pas, comme le *geng-sing*, le privilège de traverser les mers, il pourra au moins remplacer agréablement ce qui nous vient de l'étranger.

Les indifférents ne sauraient alléguer contre l'usage général de cette plante comme thé, la difficulté de se la procurer, puisqu'on la trouve en abondance par tout le pays. Elle croît surtout dans les marais, terrains bas, dans les prairies, sur le bord des ruisseaux et sur la levée des fossés. J'en ai trouvé plusieurs talles sur les bords de l'ancien aqueduc de la cité de Montréal.

On nous a souvent conseillé de nous passer des produits étrangers, de nous contenter des nôtres et de savoir nous suffire à nous-mêmes; voici une bonne occasion de mettre ce conseil en pratique. Nous pourrions en dire autant relativement à beaucoup de nos autres plantes, surtout dans la pratique de la médecine.

J. B. MEILLEUR, M. D.

Montréal, 21 décembre 1864.

Préparation du tabac (5me article).

Monsieur le Rédacteur,

J'ai encore un mot à dire sur la préparation du tabac. Ce sera le dernier, j'espère, d'ici à longtemps, car pour le moment cette question me paraît suffisamment claire.

Il s'agit d'un nouveau mode d'attacher le tabac pour le faire sécher. Dans certaines parties des Etats-Unis, les plus avancés dans la culture du tabac renoncent depuis quelques années au mode d'attacher les tiges avec de la ficelle. Ils adoptent de préférence le *spearing method*, comme plus économique, et facilitant mieux la disséca-tion. Ce mode consiste à enfler par le gros bout les tiges de tabac, sur une baguette ou latte de 4 pieds de long. Cette opération se fait au moyen d'une lame de fer de 2 pouces de large sur 6 de long. Le gros bout de cette espèce de dart est fait de manière à pouvoir se fixer facilement à l'extrémité de chaque baguette. Chacune de ces baguettes reçoit 7 à 8 pieds de tabac. On les met en suite sur les soliveaux du séchoir, qui doivent être placés à environ 4 pieds de distance les uns des autres. Chaque soliveau (*scantling*) a 12 pieds de long, 4 pouces de large et 2 pouces d'épais. Il peut recevoir 18 à 20 lattes chargées de 7 à 8 pieds de tabac comme on vient de le dire.

Cette manière de suspendre le tabac offre plusieurs avantages. D'abord les feuilles sont moins sujettes à être cassées. Chaque baguette est chargée sur le plancher, puis donnée à la personne qui se trouve au-dessus, sur les soliveaux qui doivent supporter les baguettes garnies. Autre avantage: au lieu de 4 à 5 personnes qui sont nécessaires d'après l'ancien mode, quand le séchoir est élevé, deux suffisent. Voilà déjà une économie qui paraîtra encore plus évidente par le calcul suivant:

Dans une grande exploitation de tabac, de 4 à 5 arpents, par exemple, pour suspendre et attacher la récolte il faut au moins

600 perches ou slabs à \$6.....	\$36.00
Ficelle.....	12.00
Total	\$48.00

En suspendant le tabac enfilé sur des baguettes,

200 perches suffiraient.....	\$20.00
4000 baguettes ou lattes.....	8.00
Total.	\$28.00

Il y aurait donc économie de \$20, sans compter que les baguettes peuvent servir pendant longtemps. La ficelle au contraire est coupée chaque année pour décrocher le tabac, et par conséquent perdue.

Enfin on croit que le percement de la tige a l'effet de hâter la disséca-tion.

Ste. Anne, 12 janvier 1865

P.

Achat de graines pour les Sociétés d'agriculture.

Monsieur le Rédacteur,

Sous ce titre, la *Revue Agricole* du mois de janvier, en réponse à un correspondant, dit que "les Sociétés d'agriculture ont le pouvoir, sans autorisation préalable de la Chambre d'agriculture, d'employer une partie de leurs fonds à acheter des graines de semence choisies, comme mil, tréfle, etc., pour être distribuées aux membres ou souscripteurs, pour la valeur de la souscription, sous la condition que chacun sera obligé de semer ces graines."

Cette opinion du savant Rédacteur de la *Revue* est propre à induire les sociétés en erreur, puisqu'il existe un règlement, ou du moins un usage de la Chambre d'agriculture, défendant un tel emploi des fonds de chaque Société, sans une autorisation spéciale. Il est arrivé plusieurs fois que des sociétés n'ont pu obtenir ce pouvoir. Ce règlement est très-sage. Si chaque société pouvait dépenser son argent de cette manière, sans consulter la Chambre d'agriculture, on verrait bientôt tous les membres des sociétés faire payer au Gouvernement tous leurs grains de semence. Il y a déjà assez d'abus dans la manière de percevoir les souscriptions et d'employer l'argent des sociétés, sans en introduire un qui, à lui seul, renfermerait tous les autres.

Les sociétés feront donc bien de ne pas s'en rapporter à cette opinion de la *Revue*, et de consulter la Chambre d'agriculture si elles veulent acheter des graines.

UN PRÉSIDENT DE SOCIÉTÉ D'AGRICULTURE.

10 janvier 1865.

Tableau de la pluie tombée à Ste. Anne pendant les six mois de l'été — de Mai à Octobre inclusivement — 1864.

	Pi.	Po.	lig.
Mai	0	2	6
Juin	0	0	6
Juillet	0	0	2,25
Août	0	5	9,25
Septembre	0	8	2,50
Octobre	0	5	8,75
Total	1	10	11,75

(Observations faites à l'Ecole d'agriculture).

J. SCHMOUTH, Prof. d'agr.

Pédagogie.

Nous accusons réception d'un volume de 409 pages, intitulé *Cours de pédagogie ou principes d'éducation*, par Jean Langevin, prêtre, principal de l'Ecole Normale Laval. Ce travail qui est dédié à l'Honorable P. J. O. Chauveau, surintendant de l'Education pour le Bas-Canada, est bien digne d'attirer l'attention et d'orner la bibliothèque de tous ceux qui s'occupent

d'éducation. L'auteur n'a rien oublié de tout ce qui peut contribuer à former le cœur et l'esprit de l'enfance et de la jeunesse. C'est une source abondante où l'instituteur primaire comme le directeur d'une maison de haute éducation, peuvent puiser avec profit. L'agriculture n'y est pas oubliée, la large part qu'elle doit occuper dans l'enseignement y est parfaitement démontrée, comme on peut en juger par l'extrait suivant :

“ Notre population est surtout agricole ; la plupart des instituteurs sont destinés à instruire des enfants de cultivateurs : il est donc important qu'ils aient certaines connaissances en Agriculture, afin de les communiquer à leurs élèves.

“ Ce serait rendre un service éminent au pays, que d'inspirer aux jeunes gens de la campagne l'estime et le goût de l'état de leurs pères, et de leur faire sentir combien il est honorable et heureux. Oui, détournons-les de l'envie d'abandonner le séjour paisible et moral des champs pour les dangers et les séductions des villes ; encourageons-les à embrasser vaillamment la vie de laboureurs, et à ouvrir, s'il le faut, de nouvelles terres ; enfin, prêchons-leur sur tous les tons l'importance vitale pour les Canadiens-Français de s'emparer des terres vacantes et d'y fonder de nouvelles paroisses. Faisons leur envisager cette colonisation de nos terres incultes comme une entreprise patriotique, comme une question de vie ou de mort pour notre race. Sachons leur faire aimer les mœurs si douces de l'homme des champs ; ses travaux, qui se succèdent avec les saisons ; la nourriture, l'habillement, la satisfaction de tous leurs besoins, qu'ils peuvent trouver si aisément dans la maison paternelle, plutôt que de recourir aux importations ruineuses. Que nos élèves aient donc le luxe en horreur, qu'ils le regardent comme un des grands ennemis de la prospérité de notre peuple.

“ Mais vous ne vous contenterez pas de donner aux jeunes gens dont vous serez chargés, le goût de l'Agriculture ; vous leur en ferez aussi connaître les principes fondamentaux, vous leur donnerez des conseils salutaires, vous travaillerez à déraciner chez eux des préjugés nuisibles au progrès. En leur développant ces principes, en leur donnant ces idées d'une culture améliorée, gardez-vous bien cependant de leur laisser croire que ces enseignements viennent de vous ; ils les recevraient avec défiance, et ils auraient raison. Mais donnez-les comme le fruit de l'expérience des plus habiles cultivateurs ; faites-leur comprendre que, si la prudence conseille de ne pas adopter sans examen toutes les innovations, le bon sens veut de même que l'on ne s'attache pas aveuglement à la routine, uniquement parce que c'était la coutume de nos pères, et qu'on ne rejette pas les améliorations réelles que le temps a amenées dans la culture de la terre.

“ Appuyez particulièrement sur les labours profonds, sur la nécessité des engrais, sur les avantages de la rotation des récoltes, sur l'assainissement du sol, sur l'utilité de connaître les diverses espèces de terrains, sur les amendements, etc. Sur-tout ne paraissez pas vouloir critiquer la conduite des parents de vos élèves ; mais dites tout cela sous forme de conseils, et citez des exemples à l'appui de vos avancés.”

Le tout est terminé par un aperçu historique des progrès de l'éducation dans le Bas-Canada, qui offre un grand intérêt.

Tout en offrant nos sincères remerciements à l'auteur de ce précieux travail, nous souhaitons à son livre un succès en rapport avec son utilité.

L'exécution typographique, confiée à M. E. Darveau, ne laisse rien à désirer.

Ce livre est en vente au bureau de la Gazette des Campagnes.

L'Echo du Cabinet de Lecture.

L'Echo, cette publication si recommandable sous tous rapports, vient d'entrer dans sa septième année.

Son passé, ses efforts pour la propagation des saintes doctrines littéraires et politiques, etc., sont autant de titres qui recommandent hautement cette publication. Aussi espérons-nous que le nombre de ses lecteurs ne fera que s'accroître rapidement.

Dans notre humble opinion, L'Echo devrait être en haute estime dans l'esprit de tous hommes sérieux, éclairés et bien intentionnés, car il a déjà frappé rudement sur les adversaires de la société, de l'ordre moral ; il a rendu des services importants à la cause qui doit nous être chère à tous, celle de la religion.

La Semaine.

La Semaine nous annonce dans son dernier numéro, qui termine l'année, qu'elle discontinue de paraître ; nous le regrettons car cette publication pouvait rendre des services importants surtout aux instituteurs et aux institutrices.

Errata.

Dans la mise en page du dernier numéro, page 36, une phrase importante a été omise. A la fin du premier paragraphe, après les mots qui terminent la dernière phrase, et par une rare facilité d'élocution, ajoutez ce qui suit : “ dit l'auteur d'une notice nécrologique publiée dans la Minerve, qui nous fournit la plupart de ces détails.”

Dans la notice de M. Casgrain, il faut ajouter ce qui suit : “ La paroisse de l'Islet a déjà envoyé 5 élèves à l'école d'agriculture de Ste. Anne. Ce fait témoigne hautement de l'heureuse influence du Seigneur de l'Islet sur ses censitaires en faveur de l'enseignement agricole.”

Notre feuilleton.

Nous offrons nos meilleurs remerciements au Révd. M. Desrochers, ancien curé, retiré à Ste. Croix, pour l'envoi du volume dont nous commençons aujourd'hui la publication dans notre feuilleton. Le modèle qui y est offert à tous les cultivateurs devra leur rendre chère la lecture de ces pages ; ils se convaincront facilement que l'activité, l'intelligence et l'esprit d'observation peuvent tout pour le succès de la culture d'un champ.

RECETTE.

Moyen de se débarrasser des mouches et autres insectes.

On prend un morceau de camphre gros à peu près comme un œuf de pigeon, on le fait évaporer, en le plaçant dans un petit plat de fer blanc suspendu au-dessus d'une lampe ou d'une chandelle, en prenant soin qu'il ne s'enflamme pas.

Les vapeurs, en se dégageant dans le camphre, font fuir tous les insectes. Le lendemain matin, alors même qu'on aurait laissé les fenêtres ouvertes, il ne s'en trouve pas un seul dans l'appartement.

PETIT-PIERRE

OU

LE BON CULTIVATEUR.

ENFANCE DE PETIT-PIERRE.

I. LE VILLAGE DE VARENNE.—LA FAMILLE DE JEAN LOUBIN.

Dans la commune de Vernet, sur un point assez élevé des montagnes de la Haute-Loire, il y a un petit village qu'on appelle Varenne, et où en hiver il ne fait vraiment pas bon. Le froid y est très-rigoureux. La neige y tombe de bonne heure et y reste longtemps. Les terres sont maigres ; on ne les engraisse guère ; et, comme l'engrais seul peut rendre les bonnes terres excellentes et les mauvaises terres passables, vous jugez qu'on n'y fait pas de merveilleuses récoltes.

Le fumier, c'est le véritable trésor du cultivateur. Je ne suis pas fâché de vous le dire en passant : qui n'aime pas le fumier n'aime pas l'agriculture et n'y entend rien. Qui fait le degouté devant un tas de fumier bien troussé, bien monté, bien gras et bien juteux, mériterait presque de ne pas manger de pain ; car qu'est-ce qui fait venir le pain en abondance, si ce n'est le fumier ?

A Varenne, les paysans savent cela tout aussi bien que qui que ce soit ; et s'ils engraisent trop peu, ce n'est pas faute d'estimer la fumure, mais faute d'avoir suffisamment de bestiaux pour en produire assez. Ils sont donc pauvres parce qu'ils engraisent mal, et ils engraisent mal parce qu'ils sont pauvres. Triste affaire ! Si on cultivait mieux, on serait plus riche ; il faudrait être plus riche pour mieux cultiver : c'est là ce qu'on appelle un cercle vicieux. Il est très-difficile d'en sortir. Espérons cependant qu'on y parviendra tôt ou tard, et reprenons notre histoire.

La montagne, du côté du Vernet comme presque partout ailleurs, est pauvre ; Varenne est un des plus pauvres villages de ce pauvre pays, et la maison de Jean Loubin fut longtemps la plus pauvre maison de ce pauvre village.

II. OU L'ON FAIT CONNAISSANCE AVEC PETIT-PIERRE.

Voici environ une douzaine d'années, dans cette maison, il y avait bien de la désolation et de la misère. La femme de Jean Loubin venait de lui donner son sixième enfant ; Jean Loubin s'était cassé la jambe en chargeant un grand pin sur un char. L'aîné des enfants, le brave Petit-Pierre, âgé de douze ans bientôt, aurait bien voulu travailler pour assister ses parents dans leur peine ; mais il ne trouvait pas encore d'ouvrage régulier pour tous les jours. L'hiver avait été très-dur ; le printemps semblait ne pas vouloir se décider à paraître. On avait cru d'abord qu'il reviendrait à Pâques ; le jour de Pâques était passé, et la saison était toujours aussi rigoureuse.

En attendant, on avait souvent faim et froid dans la famille de Jean Loubin. Petit-Pierre était fort triste, triste pour son propre compte, cela va sans dire, parce qu'enfin, même avec un bon cœur, il est pénible d'avoir bon appétit ; mais triste surtout pour les autres, pour son père, pour sa mère, et pour ses petits frères qui se plaignaient souvent de la faim pendant le jour, sans parler même de la nuit. La huche au pain était si souvent vide, et les bols au lait si souvent à sec !

Tous les matins Petit-Pierre partait donc de bonne heure, pour aller voir aux environs s'il ne trouverait pas à s'utiliser

quelque part. Si le père d'une ferme voisine était malade ou parti pour la ville, il menait les moutons gras au pré pendant les quelques heures du jour où le temps permettait de sortir. Parfois aussi, quand les fontaines étaient gelées, il courait, pour une fermière délicate, quérir de l'eau bien loin aux bonnes sources ; ou encore le meunier lui faisait conduire son âne pour aller chercher le grain des pauvres gens. Et toujours le brave petit homme contentait parfaitement son monde : et comme son zèle, sa bonne volonté, sa probité et sa civilité, le faisait aimer et estimer de chacun, quand il avait rendu quelqu'un de ces petits services, on le remerciait très-amicalement et on lui donnait un sou. Un pauvre petit sou de cinq centimes, ça n'est pas lourd, n'est-ce pas ? c'est bientôt dépensé. Avec un sou on ne peut pas faire grand chose. Combien d'enfants gourmands n'en ont que pour une seule bouchée ! Combien d'enfants joueurs n'en ont que pour une seule partie ! Petit-Pierre n'en était pas moins très-fer et très-satisfait, lui qui n'était ni joueur, ni gourmand, quand il rapportait au logis un sou bien gagné ; et, sou par sou, c'était encore lui qui empêchait qu'on ne mourût tout à fait de faim dans la misérable chaumière.

III. GRAVES MÉDITATIONS DE PETIT-PIERRE.

Notre ami Petit-Pierre, car j'espère qu'il est déjà notre ami, était, comme vous voyez, un brave garçon, soumis à ses parents, dévoué à sa famille, laborieux, désireux de bien faire.

Il était en outre, comme on le verra plus tard, réfléchi, précoce, intelligent ; et, précisément à cause de cela, par-dessus tout avide de savoir.

Bien des fois déjà, depuis deux et trois ans, tout enfant qu'il était, tandis que les moutons qu'on lui confiait à garder pour un jour, broutaient autour de lui une herbe saine, mais courte et rare, bien des fois, assis tout seul au bord des bois, couché sur le versant d'une haute montagne, voyant s'étendre au loin sous ses pieds de grands pays inconnus où se perdait son regard, il lui était arrivé de passer de longues heures à méditer sérieusement pour son âge.

Songeant ainsi aux peines de son père, si bon travailleur et pourtant toujours si malheureux ; aux souffrances, aux privations, aux fatigues de sa mère, brave femme si tendre, si résignée, si patiente, qui enseignait d'un si grand cœur et avec tant d'amour à ses enfants la seule consolation de tous les maux du pauvre, l'espoir en Dieu, l'amour de Dieu ;

Songeant aux pauvres petits frères, qui commençaient si jeunes à pâtir dans tout leur petit corps, et que la faim et le froid faisaient souvent pleurer ;

Sentant enfin tant de misères peser sur tous ceux qu'il aimait, notre humble petit paysan avait compris qu'il avait, dans la vie beaucoup à faire pour tout ce monde-là, lui l'aîné ! et que le bon Dieu, en le faisant l'aîné, lui avait imposé de grands devoirs.

Il s'était dit souvent que si, malgré l'amour et l'ordre du travail, son père, fort, robuste et patient qu'il était, avait eu tant de mal à vivre tout juste, et à faire vivre, bien juste aussi, tous les siens, il fallait forcément qu'il lui eût manqué quelque chose, et que ce quelque chose, ça devait être un peu d'instruction.

Il s'était dit ensuite que lui, Petit-Pierre, il n'était pas grand ; qu'il n'était, qu'il ne serait, peut-être jamais fort, ayant été, tout jeune, peu et mal nourri ;

Qu'en tout cas, il lui faudrait bien des années pour devenir un homme vigoureux ;

Il s'était dit enfin que, par-dessus tout, il était pauvre, pauvre autant qu'il fut possible de l'être.

IV. COMMENT FIT PETIT-PIERRE POUR DEVENIR ADROIT ET SAVANT.

Petit, faible et pauvre ! Comment se tirer d'affaire aussi bien qu'un autre, ou mieux encore ? Car il était obligé de faire beaucoup mieux que beaucoup d'autres, ayant à s'assister soi-même, et de plus à assister sa nombreuse famille.

Petit, faible et pauvre, Petit-Pierre comprit qu'il lui fallait suppléer à tout ce qu'il n'avait pas à l'aide de ce qu'il avait, c'est-à-dire le courage et la volonté, et de ce qu'il pourrait acquérir pour rien, à savoir l'adresse et un peu d'instruction.

Pour acquérir l'adresse, que faire ? S'exercer beaucoup avec attention, avec réflexion surtout, dans tous les genres de travaux où l'on veut réussir ; examiner en outre, avec le plus grand soin, comment s'y prennent ceux qui réussissent. Petit-Pierre se promit bien d'en agir ainsi.

Pour l'instruction, c'était plus difficile, il fallait être aidé par les circonstances. Grâce à Dieu, les circonstances, comme nous l'allons voir, furent favorables au bon dessein de Petit-Pierre.

A l'époque où il faisait toutes les réflexions que nous venons d'indiquer, et qui paraîtraient bien au-dessus de son âge, si on ne songeait que le malheur et la souffrance conduisent vite à la sagesse sérieuse les cœurs droits et les esprits intelligents, Petit-Pierre savait déjà parfaitement lire et passablement écrire et compter. C'était certainement beaucoup plus qu'on n'en sait d'ordinaire à son âge, dans les écoles de campagne. Mais voici comment cela s'était fait : l'instituteur de la commune trouvant en lui son meilleur élève, son élève le plus reconnaissant comme le plus appliqué, avait donné, depuis deux ans, tous ses soins à faire fructifier des qualités si heureuses.

Plus tard, quand notre petit homme, toujours de plus en plus affermi dans ses bonnes résolutions, dut faire sa première communion, sa régularité, son assiduité, son zèle, sa bonne conduite, son désir d'apprendre, sa piété enfin, lui valurent également un intérêt tout particulier, et l'on peut même dire toute l'affection du curé de la paroisse.

V. LA BIBLIOTHÈQUE DE PETIT-PIERRE.

Ce bon curé, digne vieillard, qui avait passé de longs jours à faire un grand bien toujours ignoré, dans une montagne perdue, était mort peu de temps après la première communion de Petit-Pierre ; mais, en mourant, il n'avait point oublié son meilleur élève de catéchisme. Frappé, comme il l'avait été, de la précocité de raison et surtout de la force de volonté de notre jeune ami, il voulut contribuer, autant qu'il était possible, à favoriser, même au delà de sa propre vie, le développement de cette active intelligence. C'est ainsi qu'en disposant, dans ses derniers instants, de son modeste avoir, le bon curé avait, à l'intention du studieux petit montagnard, fait remplir une petite caisse de tous les livres de sa bibliothèque qui lui semblèrent les plus convenables pour former l'esprit et le cœur d'un jeune paysan bien doué.

La caisse contenait donc une trentaine de volumes environ ; et entre autres : un petit Paroissien, les saints Evangiles, une Imitation, le Livre de morale pratique, une petite Histoire du peuple de Dieu, une petite Histoire de la religion, une petite Histoire de France ; et de plus : Le Calendrier du bon cultivateur de Mathieu de Dombasle, les simples notions sur l'agriculture, le jardinage et les plantations, la collection de l'Almanach agricole de la Haute-Loire, la collection du Bulletin agronomique et des annales de la Société d'agriculture du département, etc., etc. C'était autant au moins qu'il en fallait pour

occuper, pendant deux longs hivers des montagnards, toutes les soirées, et quelquefois aussi, quand la neige ne permettait pas de sortir, les journées entières de notre studieux petit ami.

A l'époque où commence notre histoire, Petit-Pierre avait épuisé toute sa bibliothèque, et parfaitement retenu tout ce qui l'avait le plus vivement intéressé dans cette ample lecture. C'est qu'il avait bien lu, et ne voulant pas oublier, ne négligeait pas de relire.

Il pensait que cela ne pouvait pas ne point lui devenir utile un jour. " Avec la volonté, le courage, l'adresse, l'instruction, en y ajoutant la bonne conduite surtout, quoique l'on soit petit, faible et pauvre, ce serait bien malheureux, se disait-il souvent, si on ne pouvait réussir à aider sérieusement ses frères dans leur jeune âge et ses parents dans leur vieillesse. "

En attendant, il aspirait sans impatience après le moment où il pourrait tirer parti de tout ce qu'il avait appris. En déplorant la routine et l'ignorance des cultivateurs de sa montagne, il se promettait bien, pour peu qu'il en eût l'occasion, d'agir tout autrement et certainement beaucoup mieux qu'eux. Mais pour le moment, il fallait contenir toutes les petites ambitions de sa pensée ; et, avant de faire comme il entendait, il s'efforçait de faire aussi déligement et aussi parfaitement que possible tout ce qu'on lui commandait ; trop heureux, ainsi que nous l'avons vu, lorsqu'on voulait bien lui commander quelque chose.

VI. D'UNE IDÉE QUI VINT À PETIT-PIERRE.

Un samedi, après être sorti de très-bonne heure, afin de voir s'il trouverait à faire quelque chose pour le compte d'autrui, et à gagner par conséquent quelques sous dont on avait grand besoin dans la pauvre maisonnette, Petit-Pierre rentra le soir bien satisfait de l'emploi de son temps.

La journée avait été belle. Un gros fermier du voisinage en avait profité pour faire épierrer un champ où il voulait semer du trèfle dans les avoines, et ce fermier avait mis Petit-Pierre à l'œuvre avec toute sorte d'ouvriers, hommes, femmes et enfants.

A midi, notre petit camarade avait bien diné, et, le soir, on lui avait encore donné, pour payer son travail, une demi-couronne de quatre livres de bon pain. Lui qui savait assez qu'à la maison le pain n'aurait pas le temps de moisir, s'était vite empressé de rentrer ; et il avait remis sa provision à la mère, en lui disant de faire sept parts, deux grosses et cinq petites. " Quant à moi, avait-il ajouté, je n'ai besoin de rien, ayant mangé à la ferme plus qu'il ne m'en faut. " Cela n'était pas tout à fait exact ; s'il avait bien diné, il n'avait pas soupé du tout, mais il pensait que les autres étaient encore bien plus affamés que lui.

La mère avait donc, sans le compter, fait la part de chacun, puis elle avait tiré de l'armoire une moitié de fromage que la servante de M. le curé lui avait apportée la veille ; et tout le monde s'était régalé, sauf Petit-Pierre qui, comme nous l'avons dit, alla se coucher sans souper.

Toutefois, dans son lit, il pensa qu'il ne pouvait pas vivre bien longtemps sur le bon souvenir d'un bon dîner. " Ça ne peut pas durer comme ça, " se disait-il ; et il se cassait la tête à chercher quel parti décisif il avait à prendre.

(A continuer.)

CH. CALEMARD DE LAFAYETTE.

FIRMIN H. PROULX,
Propriétaire-Gérant.

(Extrait du vieux livre de mon oncle)

Connaissances utiles

La culture du navet rouge, du navet de Suède, de la bette-rave, de la carotte est trop négligé dans nos campagnes. Ces légumes sont très-productifs et ne demandent presque pas de soins. Les cochons nourris de ces légumes font de bon lard. Il serait plus économique d'engraisser vos pores avec des légumes seuls, ou avec des légumes mêlés de pois, d'orge ou d'avoine que de leur donner seulement des pois. Les vaches que vous nourrirez aux légumes vous donneront plus de lait et de meilleur lait que celles que vous nourrissez à la paille et au pesât.

Les carottes fournissent une excellente nourriture pour les chevaux; les chevaux de travail les préfèrent de beaucoup au foin.

Les fèves moulues vous fourniront un bon engrais pour les pores et pour les bœufs. La fève n'est pas cultivée assez en grand en ce pays.

Conservez toujours à vos bestiaux un pâturage suffisant. Rien de plus commun, lorsqu'on voyage dans nos campagnes, que de rencontrer des champs peuplés de nombreux animaux, puis dépourvus d'herbe. Le bétail qui prend un maigre pâturage reste petit, peu charnu, les moutons surtout restent dans une pauvre condition et leur laine se ressent du manque de nourriture dont ils ont souffert. C'est un abus de croire qu'il y a toujours assez d'herbe dans un champ amaigri, pour le troupeau de moutons. La maxime de l'ancien philosophe qui disait qu'avant tout il fallait procurer de bons pâturages, d'excellents pâturages à ses animaux, reçoit chaque jour confirmation par l'expérience.

On ne devrait jamais semer plusieurs années de suite de l'avoine dans le même terrain. Il faut bien peu de semence d'avoine pour occuper un grand champ.

J'ai eu longtemps à me reprocher de n'avoir pas arrosé mon jardin dans les grandes chaleurs de l'été. Je suivais une malheureuse routine qui nous fait abandonner à la Providence le soin de nos jardins. J'oubliais qu'une voix cria de la nue: *Superfluit vent qu'on se remue.* Ils ne sont pas avantageux en ce pays, les potagers, parce qu'on n'y donne pas assez de soins. Il fut un temps où je me contentais de faire sarcler mon jardin une fois le mois, où je ne parlais pas de l'arroser, car la chose me paraissait impraticable; mais il n'en est plus ainsi maintenant, le jardin s'arrose tous les deux ou trois jours avant le lever du soleil et un profit plus abondant nous dédommage assez bien de nos peines.

Il est à propos de changer l'emplacement du jardin tous les dix ou douze ans.

Un cultivateur, qui se ferait le maître d'école de ses enfants, leur enseignerait une infinité de chose qu'aucune autre personne ne leur montrera mieux que lui. Il doit les faire profiter de toutes ses expériences; leur répéter tous les préceptes qu'il a recueillis de ses devanciers; leur enseigner

comment ils doivent améliorer leurs terres, même les plus mauvaises; leur faire connaître les plantes qu'ils doivent cultiver, leur propriété, leur utilité particulière, soit pour une famille, soit pour les animaux qu'il possède; ce qui nuira toujours à l'avancement de la culture parmi nous c'est la pauvre raison: *je n'ai pas le temps.*

Celui qui se plaint à sa maison, qui désire que ses enfants soient heureux, ne se contente pas de suivre la routine; il tente des moyens, il réussit, d'abord mal, puis un peu, puis bien. Que chacun mette en compte le temps perdu dans une semaine, surtout dans une semaine d'hiver, et on verra qu'un cultivateur peut aisément trouver le temps de lire un journal ou Gazette d'agriculture, et donner quelques heures, chaque jour, à l'instruction de ses enfants. Jouir des bienfaits de la Providence, c'est sagesse; en faire jouir les autres, c'est vertu.

Que de belles et longues journées nous perdons souvent à des fêtes, à des plaisirs, à des partis et dont nous ne sentons le prix qu'alors qu'elles sont perdues!!! Et pourtant on dit que nos pères avaient encore plus de temps à perdre que nous. Heureux ceux d'entre eux qui n'ont pas vécu assez pour voir les mauvaises suites qu'a eu leur goût pour les plaisirs.

On dit qu'à la campagne l'hiver est la *saison du plaisir.* L'été est aussi la saison du plaisir; car le plaisir est à qui veut et peut se le procurer; mais le cultivateur comme l'homme de profession qui veut acquérir des moyens de subsistance assurés, ne les connaît pas ces plaisirs. Les plaisirs du paisible travailleur, c'est de voir son travail fructifier, ses enfants profiter de ses leçons, et de voir tout dans sa ferme un état de prospérité.

Celui qui n'a qu'une médiocre fortune est assez grande si elle lui donne assez de bonheur. Un ancien disait à son ami: "Que fait la grandeur de mon bateau pourvu que j'y sois en sûreté."

UN NEVEU.

(Journal de Québec, 1813.)

Un bon cultivateur

Le président de la société d'Agriculture du Comté de Bagot, M. Antoine Casavant, de St. Dominique, a recueilli sur sa ferme, dans 5½ arpents de terre en superficie, 42 minots de bled: des choux, des oignons, des patates, qu'il a vendu au marché de St. Hyacinthe, pour la somme de \$180, de plus 3 minots de fèves. Ce terrain est partie en terre haute et partie en terre basse; égoûté par des fossés recouverts.

C'est là un beau succès, et il montre ce qu'on peut retirer d'une terre cultivée avec soin. M. Casavant cultive sa terre lui-même et vit exclusivement de ses produits; il se trouve dans les mêmes conditions que la plupart des cultivateurs; mais à l'encontre de plusieurs de ses amis, M. Casavant a étudié l'agriculture, il s'est habitué

à se rendre compte de la nature et des propriétés du sol qu'il cultive; de ses besoins et de ce qu'il peut produire, aussi sans dépenses extraordinaires, retire-t-il beaucoup plus de sa ferme que la plupart des cultivateurs.

Cela doit démontrer à nos amis, les cultivateurs, que l'Agriculture est une science comme une autre, et que pour la posséder il faut l'étudier.

Qu'ils se donnent la peine de s'abonner à un journal d'agriculture, à la *Gazette des Campagnes*, par exemple, qui ne coûte que trois trente sous par année, qu'ils la suivent pendant quelques mois et ils sauront à quoi s'en tenir. C'est là qu'ils trouveront le secret de M. Casavant qui sait faire produire à quelques arpents de terre plus que d'autres à des centaines; c'est là enfin qu'ils apprendront à devenir de bons cultivateurs.—(Courrier de St. Hyacinthe.)

ANNONCES.

LE CANADIEN,

Journal politique, littéraire, commercial, industriel et agricole, est imprimé et publié à Québec, par J. N. Duquet et Cie., à qui toutes demandes d'abonnement, envois, etc., doivent être adressés franco. Il paraît tous les lundi, mercredi et vendredi. Prix d'abonnement: 12 mois, £1: 6 mois, 10s. Pour les instituteurs, un an, 15s.

PRIMES

Tout abonné du *Canadien* qui paiera les arrérages dus sur son abonnement et paiera un an d'avance aura droit à cette prime.

Tout nouvel abonné qui paiera un an d'abonnement aura également droit à cette prime.

Les ouvrages qui sont offerts en primes et auxquels auront droit les anciens et nouveaux abonnés, payant d'avance, sont les suivants:

L'Orpheline, par Henri de Conscience;

La mémoire de Montcalm vengée ou le Massacre au Fort George, documents historiques recueillis par J. M. Lemoine;

La Gazette de Québec, par E. Gérin;

L'excursion aux Provinces maritimes, impressions de voyage du correspondant du *Canadien*;

Enfin *La chasse au lion*, par Jules Gérard, orné d'un magnifique tour de lions. Cet ouvrage du plus palpitant intérêt est sous presse et formera un beau volume de 300 pages. On y a ajouté une intéressante biographie de Jules Gérard, par Eugène de Mirecourt, et le récit émouvant d'un combat entre un lion et un tigre, par Jacques Arago, qui n'ont pas paru dans le *Canadien*.

Pour avoir droit à cette prime, il faudra se conformer aux conditions ci-dessus d'ici au 15 mars prochain.

LA REVUE CANADIENNE

ET
L'ECHO
DU

CABINET DE LECTURE PAROISSIALE.

LES personnes qui désirent s'abonner à la *Revue Canadienne*, ou payer leur abonnement, pourront le faire en s'adressant à Firmin H. Proulx, au Bureau de la *Gazette des Campagnes*, Ste. Anne de la Pocatière.

Le prix de l'abonnement est de \$1 par six mois, et payable d'avance.

Tout abonné à l'*Echo* du Cabinet de Lecture paroissial de Montréal, qui d'ici au 1er février 1865, aura payé son abonnement pour 1865 et les arrérages, recevra avec le 3ème numéro de l'*Echo*, 1865, un MAGNIFIQUE PORTRAIT en taille douce d'un personnage historique du Canada.

Il en recevra un second avec le numéro 15 avril, et un troisième avec le numéro du 15 août.

Tout nouvel abonné qui aura payé son abonnement au 1er février, recevra les mêmes portraits aux mêmes époques ci-dessus.

Enfin, si le chiffre des abonnements payés s'élève, au 1er novembre 1865 au-dessus de 1500, tous nos abonnés qui, à cette époque auront remplie la condition ci-dessus, recevront un quatrième portrait avec le dernier numéro de l'année, c'est-à-dire le 15 décembre 1865.

L'*Echo*, revue religieuse, scientifique, historique, littéraire et artistique, paraît le 1er et le 15 de chaque mois. L'abonnement est d'une piastre par année. On peut s'abonner en s'adressant à F. H. Proulx, à Ste. Anne de la Pocatière.

DEMANDES AU PARLEMENT.

AVIS est par le présent donné qu'une demande sera faite à la Législature, lors de sa prochaine session, pour en obtenir une loi qui reconnaisse pour les effets civils la nouvelle paroisse de St. Norbert de Cap Chat; et afin qu'il soit réglé par la dite loi que la même paroisse, quoiqu'elle comprenne dans ses limites une partie du township de Romieu, appartenant au comté et district de Rimouski, fera partie, dans son intégrité, pour toutes les fins civiles, des comté et district de Gaspé.

15 décembre 1864.

NOTICE is hereby given that application will be made to the Provincial Parliament, at its next session, for an Act confirming, establishing and recognizing for all civil purposes the new parish of St. Norbert of Cap Chat; and further ordaining and declaring that the said parish although it comprises in its limits part of the township of Romieu, actually included in the county and district of Rimouski, shall belong in its totality, for all civil purposes, to the county and district of Gaspé.

15 décembre 1864.



DÉPARTEMENT

DES

TERRES DE LA COURONNE.

Branche des Pêcheries,

Québec, 10 novembre 1864.

ON attire par la présente l'attention de toutes les parties intéressées à la 27e section du chapitre 62 des Statuts Révisés du Canada en vertu de laquelle il est défendu à toute personne de PRENDRE ou TUER aucune espèce de TRUITE ou "LUNGE" EN AUCUNE MANIÈRE quelconque entre le 20 jour d'Octobre et le 1er jour de Février de chaque année dans le Bas-Canada.

Toute personne enfreignant cette clause de la loi des pêcheries se rend passible d'une amende de pas moins de \$8 ni plus de \$20, outre les frais, ou à défaut de paiement est sujette à un emprisonnement d'un à six mois.

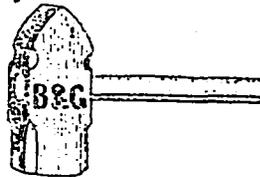
Les plaignants recevront la moitié des amendes imposées et seront payés pour les frais et présence comme témoins.

Les officiers des Pêcheries ont reçu ordre de mettre la loi strictement en force.

A. CAMPBELL,

Com. des Terres de la Couronne.

1er Décembre 1864.



MM. BÉLANGER & GARIÉPY

ONT l'honneur d'annoncer au public, et aux membres du Clergé en particulier, qu'ayant agrandi de beaucoup, leur établissement, ils ont en même temps importé, et reçoivent chaque jour d'Europe quantité d'objets nouveaux dans leur branche de commerce consistant en Services de table en argent—Coutellerie de Rodgers—Ustensils de ménage—Quincaillerie de toute sorte, etc., etc.

Un nouveau choix de Lustres à Gaz, à l'huile de Charbon, particulièrement pour l'usage et l'ornement des Eglises.

Ces Messieurs ayant pris des arrangements exprès avec les principales maisons de commerce d'Angleterre, offrent d'importer à commission toute commande qu'on voudra bien leur confier et cela sous un très-court délai.

Les Cultivateurs trouveront chez eux les ferrures dont ils ont besoin, et tous les instruments nécessaires à leurs travaux.

Québec 9¹/₂, rue La fabrique, à l'enseigne du Gros Marteau.

DEMANDE AU PARLEMENT.

UNE demande sera faite au Parlement Provincial à sa prochaine Session, pour diviser la municipalité de Percé et en ériger une nouvelle depuis la terre de François Couture à la Seigneurie de la Grande Rivière, Comté de Gaspé.

20 décembre 1864.

Marchandises Nouvelles

Venant d'être reçues, et à vendre par les Soussignés:

CHAPEAUX de Feutre pour messieurs, — Chapeaux de Drap — Gilets de laine au tricot — Souliers de Feutre — Gants d'automne et d'hiver — Mitaines — Tapis de Feutre, Tapis de Table.

Draps d'automne et d'hiver

DRAP DE MOSCOU — de Castor — de Pilote — de Molleton — Double foulé.

Casimirs, Tweeds, etc

CASIMIRS de Fantaisie — Tweeds d'Écosse — Tweeds et Etoffes de manufactures canadiennes, etc. — Nouvelles Cravates et Echarpes pour messieurs, etc.

Nouvelles étoffes à Robes, etc

ETOFFES A ROBES— Nouveaux Plaid — Cobourgs Mérinos — Etoffes pour Mantilles — Echarpes de Laine, etc.

Couvertures de Laine, Flanelles, etc

COUVERTURES DE LAINE — Couvertures de Coton — Matelas — Flanelles — Carisets — Serges — Flanelles de Fantaisie.

HABITS d'automne et d'hiver — Pantalons d'hiver — Pantalons — Vestes — Chemises de Laine de fantaisie.

A. HAMEL et FRÈRES.

15 Nov. 1864. Québec, Rue Sous-le-Fort.

LEPAGE, LEMOINE & C^{IE}

MARCHANDS A COMMISSION

ET

AGENTS GÉNÉRAUX,

17, Rue St. Jacques, Basse-Ville

QUÉBEC.

ONT constamment en mains et à vendre en gros:

FLEUR, LARD, BŒUF, JAMBONS.

BEURRE, SAINDOUX, FROMAGE,

SAVON, THÉ, TABAC,

VINS et LIQUEURS DE TOUTE SORTE

HYDROPULTE,

etc., etc., etc., etc.

AUSSI:

HUILE DE CHARBON,

en Baril ou Canistres de cinq gallons.

15 décembre 1864.

F. A. ST. LAURENT
IMPORTATEUR DE QUINCAILLERIE

FRANÇAISE, ANGLAISE, ALLEMANDE
ET AMERICAINE,

No. 15, Rue des Fossés, No. 15,
ST. ROCH—QUÉBEC.



F. A. St. L. a constamment en
mains :

Ferronneries de tous genres — Ferrures
de maisons — Outils pour les ouvriers —
Glaces de miroirs — Couleurs sèches et à
l'huile — Vitres — Mastic — Huile pour peintu-
re — Pinceaux — Brosses — Ferblanc — Tôle
— Fusils — Pistolets — Poudre — Plomb —
Capsules, etc.

Les Cultivateurs trouveront aussi à ce
magasin un assortiment complet d'instru-
ments pour l'agriculture.

↔ A vendre en gros et en détail. ↔
1er août 1864.

AVIS AUX CULTIVATEURS.

Le soussigné annonce aux cultivateurs
et marchands de la campagne, qu'il
vient de recevoir d'Europe un grand et ma-
gnifique assortiment d'automne, tels que
Cigares — Pipes en bois — Calumets — Tabac-
nières — Jarres à tabac — Blagues — Boîtes
d'allumettes — Cartes à jouer — Articles de
fantaisie, etc.

Il a aussi un grand assortiment de Ta-
cacs de première qualité, en feuilles, en
brquettes, et à priser. Pour argent comp-
tant seulement. En gros et en détail.

E. BALZARETTI,

Québec, No. 10, rue des Fossés.

J. B. C. HEBERT,
Notaire et Agent,

tient son Bureau, à QUÉBEC, No. 18
rue STE. FAMILLE (Côte de Léry),
Haute-Ville.

N. GAUTHIER,
NOTAIRE,

tient son Bureau à MONTMAGNY,
près de l'Eglise.

J. P. GENDRON,
Marchand-Horloger,

No. 9, Rue St. Jean, Québec,
INFORME le public que les MONTRES
et BIJOUX qui lui seront confiés pour
être réparés seront mis dans un coffre en
fer à l'épreuve du feu.

ED. GINGRAS & Cie.,
(CI-DEVANT Ed. GINGRAS)

FABRIQUANTS DE VOITURES

DE

SON EXCELLENCE LE GOUVERNEUR GENERAL

No. 20, Rue Ste. Ursule, Haute-Ville,
Québec.

Ed. G. et Cie. ont toujours un grand as-
sortiment de voitures d'été et d'hiver.

LIBRAIRIE A STE. ANNE

A VENDRE à l'imprimerie de la Ga-
zette des Campagnes, à Ste. Anne de
la Pocatière :

COURS DE PÉDAGOGIE

ou

PRINCIPES D'ÉDUCATION,

Par Jean Langevin, Prêtre, Principal de
l'École Normale Laval. Cet ouvrage est
utile non-seulement aux Instituteurs et
Institutrices, mais encore aux membres du
Clergé, aux professeurs de nos maisons
d'éducation, aux inspecteurs, visiteurs et
commissaires d'écoles, à tous les parents
et amis de l'éducation. L'appendice con-
tient un aperçu historique des progrès de
l'instruction dans le Bas-Canada. 425 pages
12mo Prix du volume relié, \$1.00

Le Calendrier pour l'année 1865
Publié par M. L. Brousseau

GAZETTE DES CAMPAGNES, 2me
et 3me volumes—\$1.00 le volume

Quant au 1er volume, la plupart des nu-
méros étant épuisés, nous allons en faire
un nouveau tirage. Ainsi nous invitons
ceux qui désirent avoir ce volume, d'envo-
yer leur nom au plus tôt, afin que l'on sache
à quoi s'en tenir quant au nombre d'exem-
plaires à tirer—\$1.00 le volume

NOUVEAU Recueil de Chansons cana-
diennes et françaises, 360 pages, con-
tenant 550 chansons—Broché, 36 sous ;
relié, 2 shellings

LE CAP AU DIABLE, légende cana-
dienne, par Charles DeGuise, M. D—
1 shelling

LE VÉRITABLE PETIT ALBERT, ou
le secret pour acquérir un trésor, dédié
aux classes laborieuses des villes et des
campagnes du Bas-Canada, par J. Norbert
Duquet, typographe—30 sous

LIVRES D'ÉCOLE: Petit Catéchisme
— Grand Catéchisme — Alphabéth —
Nouveau Traité ou Devoir du Chrétien—
Histoire abrégée de l'Ancien Testament—
Grammaire des Frères, avec exercice—
Éléments de la Grammaire française par
M. L'Homond—Abrégé de l'Histoire Sainte,
de France et du Canada—Abrégé de l'his-
toire du Canada, par F. X. Garneau—Ma-
nuscripts—Notions élémentaires de Cosmo-
graphie — Psautier de David — Spelling
Book, Vocabulaire, etc., etc

PAPIER pour les écoles, papier à lettre
et à billet réglé et non réglé, papier
de deuil, etc., de la meilleure qualité, et
au prix de Québec

ENVELOPPES à bon marché de toutes
les grandeurs et de toutes les qua-
lités

PLUMES de toutes sortes. Encre noire,
rouge et bleue. Ardoises, Crayons,
Porte-plumes, Cahiers, Cartes à jouer,
Cire à cacheter, Canifs, etc., etc

EN VENTE

À LA LIBRAIRIE DE LA

GAZETTE DES CAMPAGNES

LES Ursulines de Québec, depuis leur
établissement jusqu'à nos jours, en 2
volumes—1er vol. 5s ; 2e vol. 3s 9d

VIE d'Adèle Coulombe, religieuse hos-
pitalière de l'Hôtel-Dieu de Montréal,
en Canada—Broché, 2s 6d ; relié, 3s 9d

LES Servantes de Dieu en Canada, essa:
sur l'histoire des communautés reli-
gieuses de femmes en cette province—1s 3d

INSTRUCTIONS chrétiennes pour les
jeunes gens, utiles à toutes sortes de
personnes, mêlées de plusieurs traits d'his-
toires et d'exemples édifiants. Avec l'ap-
probation de Sa Grandeur Mgr L'Évêque
de Tloa—1s 9d

PETIT Manuel de l'Apostolat de la
Prière, par le R. P. H. Ramière, S. J.
1re édition canadienne, d'après la 4e édi-
tion française, avec l'approbation de Mgr
l'Évêque de Montréal—Broché, 18 sous ;
relié, 30 sous

MANUEL des Congrégations des Saints
Anges, à l'usage des jeunes élèves
des Collèges et des Convents, avec ap-
probation de Mgr l'Évêque de Tloa—2s.

LE Mois de Marie au Pied de la Croix,
le mois de toute l'année et de toute la
vie, offert à l'âme pénitente, 4e édition re-
vue et augmentée d'une pensée propre à
consoler les âmes affligées—4s 6d

ARCHICONFRÉRIE du Denier de St.
Pierre, suivi des instructions sur la
manière de gagner les indulgences—8 sous,
la douzaine, 3 shellings

PETIT Manuel du Rosaire-Vivant—6
sous ; la douzaine, 2 shellings ; le 100,
15 shellings.

DÉVOTION aux Douleurs de Marie—
6 sous

PETIT Office de l'Immaculée Concep-
tion de la Très-Sainte Vierge—6 sous

MOIS de St. Joseph—20 sous. Dévotion
à St. Joseph—4 sous

LE Chapelot de l'Amour Divin, avec
deux autres exercices portant indul-
gences—6 sous

CHEMIN DE LA CROIX, dédié aux
Dames de la Charité—3 sous

RECUEIL de Prières à l'usage des
élèves des pensionnats du Canada—
6 sous

PRIÈRES : Salutations affectueuses à la
Sainte-Vierge—Prière au St. Enfant
Jésus—Dévotion au Cœur agonissant de
Jésus—Litanies pour demander une solide
dévotion envers le Sacré Cœur de Jésus—
Union au Cœur de Jésus—Les 15 Mys-
tères du St.-Rosaire—etc., etc

LIVRES DE PRIÈRES : Imitation de
Jésus-Christ — L'Ange Conducteur—
Journée du Chrétien—Office de la Sainte-
Vierge — Formulaire de Prières—Recueil
de Prières, etc.; etc

GAZETTE DES CAMPAGNES.

1866

FEVRIER.

1866

Le Soleil entre aux Poisson le 18 à 9 heures 30 minutes du matin.

Premier quartier, le 2 à 8 heures 23 minutes du soir.
 Pleine lune, le 10 à 11 heures 42 minutes du matin.
 Dernier quartier, le 18 à 4 heures 53 minutes du soir
 Nouvelle lune, le 25 à 3 heures 18 minutes du soir.

SEMAINE.	FETES RELIGIEUSES.	L.	SOL.	ET C.
Mercredi 1	r St. Ignace, Evêque et Martyr.	7	12	48
Jeu di 2	b PURIFICATION DE LA SAINTE VIERGE.	7	11	49
Vendredi 3	fr SS. Vincent et Anastase, Martyrs.	7	10	50
Samedi 4	b St. André Corsin, Evêque.	7	9	51
DIMAN. 5	rb 7 apr. l'Epiph. Ste. Agathe, Vierge et Mari. SOLENNITE DE LA CHANDELEUR. Bénéd. des Cierges. Messe de la Purif. Kyrie de 2 cl. Cierges allumés à l'Evang. et depuis la Conséc. jusqu'apr. la Comm. AUX II Vêpres mém. du suiv. de Ste. Agathe, du dim. et de Ste. Dorothee, V. et M. Salut.	7	7	53
Lundi 6	b St. Tite, Evêque.	7	6	54
Mardi 7	b St. Romuald, Abbé.	7	5	55
Mercredi 8	b St. Jean de Matha, confesseur.	7	4	56
Jeu di 9	fb St. Raymond de Pennafort, confesseur.	7	3	57
Vendredi 10	b Ste. Scholastique, Vierge.	7	1	59
Samedi 11	fb De l'Immaculée Conception.	6	57	5
DIMAN. 12	vi Septuagésime, Kyrie du dim. Vêp. du dim. Suffrages.	6	55	5
Lundi 13	vi De la férie.	6	5	6
Mardi 14	r Prière de N. S. J. C.	6	52	8
Mercredi 15	fr SS. Faustin et Jovite, Martyrs.	6	51	9
Jeu di 16	fb Du Saint-Sacrement.	6	49	11
Vendredi 17	vi De la férie.	6	47	13
Samedi 18	fb De l'Immaculée Conception.	6	45	15
DIMAN. 19	vi Sexagésime. Kyrie du dim. Vêp. du dim. Suff. Salut.	6	44	16
Lundi 20	vi De la férie.	6	42	18
Mardi 21	r Passion de N. S. J. C.	6	41	19
Mercredi 22	b Chaire de S. Pierre à Antioche.	6	39	21
Jeu di 23	b St. Pierre Damien, Evêque et Doct.	6	37	23
Vendredi 24	r St. Mathias, Apôtre.	6	35	25
Samedi 25	fb De l'Immaculée Conception.	6	34	26
DIMAN. 26	vi Quinquagésime. Kyrie du dim. Vêp. du dim. Suffrages.	6	33	27
Lundi 27	vi De la férie.	6	31	29
Mardi 28	vi De la férie.	6	29	31

(a) La première lettre désigne la couleur pour les Messes basses, et la seconde, celle pour les Messes solennelles.

Température—Du 3 au 10 février, la plupart de cet intervalle sera du temps doux — Du 11 au 18, il fera froid avec grand vent—Du 19 au 25, le temps sera presque toujours beau—Du 26 au 4 mars, le temps sera encore doux—Petit Almanach du B.-C.

Cour du banc de la Reine, au Criminel—Trois-Rivières, 2 février : Sherbrooke, 12 février. Juridiction civile, Cours supérieures—Québec, du 1er au 5 février. Montréal, du 17 au 27 février. Chicoutimi, Kamouraska, Montmagny, Trois-Rivières, du 13 au 19 février. Cours de Circuit—Québec, du 20 au 25 février. Montréal, du 10 au 15 février. Kamouraska, Montmagny, New-Carlisle, Malbaie, Chicoutimi, Trois-Rivières, du 7 au 12 février. Mégantic (Inverness) du 13 au 17 février. Lotbinière (Ste Croix) du 7 au 11 février. Percé (Bassin), du 12 au 21 février. Ristigouche, du 1er au 5 février. Maskinongé, du 24 au 28 février.

AUX RETARDATAIRES.
 Payez votre abonnement au plus tôt !



Nous prions les personnes qui nous doivent pour abonnements, à la Gazette des Campagnes de nous faire tenir le prix de l'abonnement au plus tôt, soit à notre Bureau ou entre les mains de MM. les agents de la Gazette.

FIRMIN H. PROULX,
 Propriétaire-Gérant.

CHEMIN DE FER DU GRAND TRONC
 District de Québec.

De la Pointe à la Rivière-du-Loup.

STATIONS.	Aller.	Retour.
POINTE LEVI	10-00 AM	3-55 PM
Hallow	10-10	3-45
Chaudière Junction	10-20	3-22
St Jean Chrysostôme	10-43	3-07
St Henri	11-00	2-50
St Charles	11-26	2-25
St Michel	11-45	1-50
St Valier	11-58	1-37
St François ou Berthier	12-15	1-18
St Pierre	12-30	1-05
ST THOMAS	12-48	12-48
Cap St Ignace	1-10	12-08
L'ISLET	1-33	11-46
	1-50	11-31
Trois Saumons	2-03	11-21
St Jean Port Joli	2-20	11-04
St Roch	2-46	10-38
STE ANNE	3-09	10-15
Rivière Ouelle	3-29	9-56
St Denis	3-46	9-39
ST PASCAL	4-03	9-22
Ste Hélène	4-23	9-02
St Alexandre	4-43	8-39
RIVIERE-DU-LOUP	5-23 PM	8-00 AM

De la Pointe-Lévi à Richmond.

STATIONS.	Malle	Mixte
Pointe Lévi	7-30 PM	9-45 AM
Chaudière Junction	8-10	10-30
Chaudière	8-15	10-35
Craig's Road	8-40	11-05
Black-River	9-00	11-30
Methot's Mills	9-35	12-15 PM
Lyster	10-05	12-50
Bécancour	10-20	1-10
		1-25
Somerset	10-50	2-00
Stanford	11-15	2-30
Arthabaska	11-50	3-15
Warwick	12-20 AM	3-55
Danville	1-00	4-45
Richmond	1-40	5-45
Richmond	2-15 AM	10-00 AM
Danville	2-55	11-00
Warwick	3-30	11-55
Arthabaska	4-00	12-35 PM
Stanford	4-35	1-20
Somerset	5-00	2-00
Bécancour	5-30	2-40
		2-55
Lyster	5-45	3-15
Méthot's Mills	6-15	3-55
Black River	6-50	4-35
Craig's Road	7-10	4-55
Chaudière	7-30	5-20
Chaudière Junction	7-35	5-25
Pointe Lévi	8-05	6-00

C. J. BRYDGES,
 Directeur-Gérant.

A. S. MACBEAN,
 Surintendant local.